

## Tournant temporel et rythmique de la géographie

Luc Gwiazdzinski

## ▶ To cite this version:

Luc Gwiazdzinski. Tournant temporel et rythmique de la géographie. Guillaume Drevon. Proposition pour une rythmologie de la mobilité et des sociétés contemporaines, Alphill - Presses universitaires suisses, pp.7-20, 2019, 978-2-88930-236-9. halshs-02061982

# HAL Id: halshs-02061982 https://shs.hal.science/halshs-02061982

Submitted on 8 Mar 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Tournant temporel et rythmique de la géographie

In Drevon G., 2019, *Proposition pour une rythmologie de la mobilité et des sociétés contemporaines*, Alphil, PUS, Neuchâtel, pp.7-20

#### Luc Gwiazdzinski (\*)

Dans un système monde complexe où les cartes et les géographies se démodent très vite, le géographe doit changer de regard, de méthodes et d'outils pour aborder la complexité des «mondes» (Descola, 2014) en mouvement, repérer les nouveaux arrangements à l'œuvre et les nouveaux modes de vie qui se déploient. S'il est assez banal d'évoquer les relations espacetemps de façon philosophique ou par rapport à la physique, l'approche de l'individu, de la ville et du territoire en termes d'espace-temps est beaucoup plus rare et souvent insuffisante. Celle en termes de «rythme» pourrait constituer une avancée, voire un paradigme nouveau se substituant aux concepts transversaux précédents (Michon, 2011).

Mutations à l'œuvre. Notre société «hypermoderne» (Lipovetsky, 2004) et «liquide» (Bauman, 2000) revoit ses rapports à l'espace et au temps (Gwiazdzinski, 2007), à l'urgence (Aubert, 2003), à la vitesse (Virilio, 2010), au travail (Gorz, 1988), aux loisirs (Viard, 2002), à la sécurité (Beck, 2001), à la mobilité (Urry, 2005; Kaufmann, 2008) au «bien-être» (Bailly, 1981) et à la «nature». Nos institutions (État, collectivités, école, entreprises, famille, etc.) entrent en mutation. Entre mondialisation et métropolisation, les rythmes de nos vies et de nos villes sont bousculés, faisant éclater les cadres spatio-temporels classiques de la quotidienneté, les mobilités et les limites des territoires et des calendriers d'usage (Gwiazdzinski, 2001, 2007). On sait depuis Simmel (2013) que c'est particulièrement vrai dans les grandes villes où ce qui caractérise l'existence est «l'intensification de la vie nerveuse».

Contraintes, conflits et nouveaux arrangements. Unifiés par l'information, les hommes n'ont sans doute jamais vécu des territorialités et des temporalités aussi disloquées. Individus «polytopiques» (Stock, 2006), nous passons nos journées à jongler entre les espaces et les temps éclatés de la ville «polychronique» (Hall, 1984). Les statuts changent, les échelles et les frontières deviennent plus floues. Les figures de la fragmentation, de l'archipel et de l'intermittence (Gwiazdzinski, 2012) s'imposent en même temps que s'effacent les anciennes certitudes et les images stables et rassurantes de la modernité. Le temps des organisations, des métiers, des lieux de travail ou d'habitation uniques et le temps des activités «monochrones» semble révolu. Les frontières entre travail et loisirs deviennent poreuses. L'hybridation des espaces, des temps et des activités se généralise pour des individus hypermodernes qui ont souvent peur d'arbitrer, veulent tout être à la fois et privilégient la réversibilité de leurs décisions et la malléabilité de la ville et des territoires. L'irruption des TIC brouille les rapports entre l'espace et le temps, l'ici et l'ailleurs, le réel et le virtuel, l'individu et les communautés. Le capitalisme accéléré entre en conflit avec le tempo nécessairement plus lent des politiques démocratiques (Sheuermann, Rosa, 2009). Le temps mondial et en continu de l'économie se heurte aux rythmes circadiens de nos vies et de nos villes. Confrontés à des mutations, décalages et logiques contradictoires, les territoires définis comme «des réalités complexes formées d'éléments variés» (Barel, 1986) deviennent tout naturellement des champs de bataille, de recherche ou d'expérimentation. L'effacement progressif de l'unité de temps, de lieu et d'action des institutions oblige à de nouveaux arrangements, assemblages et configurations à l'échelle des individus, des organisations et des territoires.

Changement de regard. Les mutations en cours bouleversent nos habitudes et nos disciplines. On ne peut assurément plus observer nos environnements, nos sociétés et nos modes de vie avec les lunettes d'hier. Les chercheurs doivent changer de paradigme pour imaginer d'autres modes d'observation, de représentation et d'analyse des mondes en mouvement, construire d'autres formes d'intelligence collective, d'organisation et de coopération pour «habiter» la planète comme « un mode de connaissance du monde et un type de relations affectives loin d'une approche abstraite ou technocratique de l'espace» (Dardel, 1952). En ce sens, on a assisté au cours des dernières années à de nombreux «tournants» dans les sciences sociales qui poussent certains à ironiser sur le cercle décrit par nos disciplines: «tournant spatial» en sciences sociales, tournant de la *«mobilité»* (Sheller, Urry, 2006), tournant «émotionnel», tournant *«expérientiel»* voire *«tournant temporel»* et *«rythmique»* qui s'esquissent en géographie, aménagement et urbanisme.

Long oubli. Quand elle s'est intéressée aux approches temporelles, la recherche urbaine a longtemps privilégié l'analyse des modalités de la formalisation du changement urbain, le temps long du devenir de la ville, au détriment d'une approche qui aurait visé à fournir les éléments d'une typologie susceptible d'ordonner les diversités des temps sociaux urbains et leur combinaison (Lepetit, Pumain, 1993). Les recherches sur le temps urbain sont longtemps restées circonscrites à leur propre objet dans une perspective mono-disciplinaire (temps du travail, des loisirs, de la famille, de l'éducation, etc.). Face aux mutations, à la diversité et à la complexité des morphologies, chercheurs et acteurs de la fabrique urbaine ont été obligés de revoir leurs approches, leurs méthodologies et leurs outils pour penser, concevoir et gérer la ville en prenant en compte de manière simultanée la matérialité urbaine, les flux et les emplois du temps. Les premiers à avoir exploré ces relations ont sans doute été les géographes suédois de l'École de Lund. Dès les années 1960, ces pionniers de la Time Geography (Carlstein et al. 1978) ont constitué la vie quotidienne en enjeu à partir d'une démarche articulant de façon étroite le temps et l'espace. Ils ont orienté leurs travaux sur les « budgets espace-temps» (Hägerstrand, 1975) et travaillé quelques concepts d'une possible « chronogéographie» sans toutefois réussir à la populariser.

Tournant temporel. Ce n'est qu'une trentaine d'années plus tard, grâce aux technologies de l'information et de la télécommunication, à la géolocalisation et aux possibilités offertes par les représentations dynamiques et sous la pression des mutations sociétales, que le temps a pris rendez-vous avec l'espace (Gwiazdzinski, 2001). Dans une ville «à mille temps» (Boulin, Mückenberger, 2002), les conflits d'usage qui portaient traditionnellement sur l'affectation de l'espace ont concerné l'occupation du temps et la gestion des rythmes urbains. Face à l'éclatement des espaces, des temporalités et des mobilités, la prise en compte du temps est devenue une nécessité pour les politiques publiques et pour la recherche. En géographie et dans les sciences du territoire, on a assisté à la fin des années 1990 à un «tournant temporel» des recherches et des pratiques sur les territoires et les mobilités dans le cadre notamment de démarches de prospective (DATAR «temps et territoire») et de programmes de recherche européens construits en lien avec les collectivités et les acteurs territoriaux dans le cadre de l'émergence de politiques temporelles et la mise en place – principalement en Italie et en France – de bureaux, d'agences ou de maisons des temps et des mobilités. La recherche sociologues, transdisciplinaire (géographes, urbanistes, architectes, territorialisée et internationale, a bien mis en évidence l'importance d'une observation et d'une analyse des organisations et des agencements à différents moments (jour, nuit), sur différentes durées, à différentes échelles spatiales, dans des situations statiques comme en mobilité.

Obligation chronotopique. Les travaux qui ont notamment porté sur la cartographie (Gwiazdzinski, Cauvin, 2002) ont pointé le besoin d'observations et de représentations qui dépassent les cartes habituelles pour lire et écrire la société en mutation en pensant conjointement l'espace et le temps. L'émergence d'une approche «chronotopique» (Bonfiglioli, 1990) tentant d'articuler l'espace et le temps a redonné une certaine actualité à la Time Geography. L'apport des TIC, la banalisation des technologies de localisation, les avancées des outils de représentations dynamiques ont permis d'aller plus loin (Drevon, Gwiazdzinski, Klein, 2016). Après la période pionnière des bureaux du temps et des politiques temporelles au début des années 2000 et les avancées dans les démarches d'observation, de sensibilisation et de représentation, le temps s'est peu à peu installé dans les politiques publiques (nuit, dimanche, saisons...) et les recherches en géographie.

Intérêt. Si le « chronotope», «lieu de confluence de la dimension spatiale et de la dimension temporelle», reste encore une notion vague, une attitude, une grille, un moteur pour la lecture et l'écriture des mondes, le «tournant temporel» de la géographie a permis de bonnes avancées dans les politiques publiques et a participé au déploiement de la recherche sur la qualité de vie, la vie quotidienne, la participation et la co-construction de politiques publiques. Les différents acteurs ont pris conscience que le temps était une composante essentielle de la qualité de la vie quotidienne et un important facteur d'inégalités, et compris que l'organisation des temps procédait de l'intérêt général (Boulin, 2008). La question du temps a permis de reposer différemment les conditions du dialogue territorial, les partenariats et d'aboutir à quelques réussites en termes opérationnels. Au-delà de ces expériences territoriales limitées autour des «bureaux du temps», la question temporelle a irrigué d'autres approches de l'action publique urbaine avec par exemple un renouveau des approches prospectives, l'irruption de notions comme l'intergénérationnalité, la réversibilité ou l'improvisation, l'hybridation, le développement de modes d'intervention sous forme de plateformes d'innovation ou les premiers pas de «l'urbanisme tactique» «temporaire» ou «transitoire». En quelques années, la recherche sur l'articulation entre les temporalités urbaines, la pluralité des temps sociaux et l'organisation de l'espace et de ses équipements ont permis d'identifier une multitude de champs de réflexion et d'action. Les premières expérimentations ont confirmé l'importance d'une approche spatio-temporelle qui remette le citoyen au centre du débat, au croisement de quatre demandes fortes: la qualité de la vie quotidienne, la proximité, la convivialité et la démocratie participative. Démarche globale qui ne sépare plus la ville, l'entreprise et la population, elle a permis de déployer de nouveaux outils d'une gouvernance inclusive. Transversales par nature, elles ont nécessité la mise en place d'un processus de négociation en continu, à l'opposé d'une approche autoritaire imposée d'en haut, et l'introduction de nouvelles compétences en créativité, art et design notamment. Le temps est l'un des rares enjeux de politique publique dont la responsabilité soit vraiment transversale. Tous les secteurs de la vie collective sont concernés, qu'il s'agisse des transports, des services publics et privés, de l'habitat, des écoles, des crèches, des commerces, des équipements culturels et de loisirs... Compétence de tout le monde et de personne, le temps est l'un des seuls thèmes qui permette vraiment d'engager le débat avec l'ensemble des acteurs publics et privés sans crispation ni repli derrière des frontières institutionnelles. Il oblige au partenariat de la phase d'observation jusqu'à celle de l'expérimentation et de l'évaluation. Dimension sensible, il remet naturellement l'homme au cœur du débat et permet des innovations sociétales. Dans un contexte de montée de l'incertitude, des enjeux de développement durable, de transition et d'adaptation, la clé des

temps a également permis de déployer une réflexion sur «la ville malléable» et adaptable (Gwiazdzinski, 2012) et sur la « réversibilité » (Vanier, Sherrer, 2013).

Limites et besoin de dépassement. Du point de vue opérationnel des politiques publiques, l'approche temporelle ne s'est cependant pas diffusée aussi largement qu'on aurait pu le penser. Là où elle se déploie et permet certains ajustements, on peut lui reprocher de contribuer à une certaine «saturation» (Gwiazdzinski, 2018) des espaces et des temps, à la colonisation des temps d'arrêt (nuit, dimanche...) et à l'accélération (Rosa, 2010). Dans la recherche urbaine, on sent confusément le besoin de trouver un terme, un concept qui permette d'aller plus loin pour embrasser la complexité du vivant, la vie des hommes, des organisations et des territoires. La notion de «chronotope» rend bien compte de l'articulation espace-temps mais reste davantage centrée sur l'analyse de la structure que sur le processus et les dynamiques. L'utilisation de clés d'entrées temporelle et chronotopique aboutit naturellement à la mise en évidence de rythmes au sens classique de «retour à des intervalles réguliers dans le temps, d'un fait, d'un phénomène» dans le fonctionnement des villes et des territoires, dans l'offre de services et les usages. Elle permet de déceler des formes, des configurations spatiotemporelles, et des agencements chronotopiques. Elle renvoie également à l'expérience vécue, à l'émotion, à «l'habiter» au sens de Dardel mais ne l'intègre pas.

La piste du rythme. Face à ces limites, le concept de «rythme» au sens plus large du terme c'est-à-dire dépassant la description d'« une succession de temps forts et de temps faibles ordonnée arithmétiquement et toutes ses dérivées cycliques et périodiques» (Michon, 2011) — apparaît comme un bon candidat pour la lecture, l'écriture et l'habitation des mondes en mouvement. Il intègre et dépasse l'approche «métronomique» strictement temporelle, métrique et quantitative — d'un terme pourtant «créé pour unir d'une manière indissoluble le temps et l'espace, c'est-à-dire la vie» (Bureau, 1992) — au-delà des seules notions de vitesse ou d'accélération. L'«ordre du mouvement» devient «manière spécifique de fluer», «modalité d'accomplissement», ou encore «configurations particulières du mouvant». Le rythme serait une sorte de «forme de l'instant» qui n'aurait pas de conception organique, un arrangement. En ce sens, il paraît particulièrement bien approprié aux sciences qui ont affaire à des «objets fluants et pourtant organisés» (Michon, 2013) comme les géographies contemporaines. Plus largement, il s'inscrit dans l'hypothèse de l'émergence en science d'un nouveau «paradigme rythmique» (Michon, 2013).

Une riche synthèse « augmentée ». Le «rythme» intègre les notions de mesure, de forme et d'expérience. À la seule mesure des régularités s'ajoutent les mouvements irréguliers, spontanés ou d'autres formes d'organisation, l'organisation et la désorganisation. «Variation ordonnée des changements» (Dewey, 1934), il est tout l'inverse d'un flux régulier. Il a une «intensité» et une «allure». Comme le «chronotope», le rythme unit l'espace et le temps. Il met en évidence des configurations en y ajoutant une dimension dynamique, dans un flux. Enfin et surtout, il associe les dimensions sensibles de vécu et d'expérience des individus et des collectifs. «Le rythme engage absolument l'existence de l'homme dans le monde» (Bureau, 1992). C'est une manière particulière qu'a chacun d'entre nous « d'habiter le temps» (Chesnaux, 1996) et l'espace. Cette approche dépasse la simple description des parcours dans le prisme spatio-temporel de la «Time Geography» (Hägerstrand, 1970) et des budgets-temps quotidiens, les essais de «politiques des temps» (Mallet, 2011), voire «d'urbanisme temporaire et temporel» (Pradel, 2012; Gwiazdzinski, 2007) pour embrasser des dimensions sensible et expérientielle mais aussi critique et politique comme pour l'approche des

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/rythme/70326

mouvements des places et des lieux infinis des utopies concrètes. Elle ouvre à l'éprouver, au sens, à la présence, à la «corporéité» (Hoyaux, 2010) et à «l'exister» «avoir sa tenue hors de soi» dans l'ouverture (Maldiney, 2007). Elle permet de réfléchir en termes de situations «expérientielle» et «existentielle» où le corps et l'affect sont mobilisés et d'imaginer d'autres manières d'habiter l'espace et les temps des mondes contemporains.

L'enjeu d'une rythmanalyse. Si le rythme entre dans le vécu, «cela ne veut pas dire qu'il entre dans le connu» (Lefebvre, Régulier, 1985). La piste du rythme relance celle d'une «rythmanalyse» frontière de la science de la poésie, Lucio Alberto Pinheiro Dos Santos (1931) puis Gaston Bachelard (1950) avaient eu l'intuition, qu'Henry Lefebvre (1993) a tenté d'imposer et que Kevin Lynch (1972) a cherché à utiliser pour l'aménagement des espaces. Il nous oblige à nous faire «rythmanalyste», c'est-à-dire à devenir celui qui écoute le monde, observe et retient les senteurs comme les traces qui jalonnent les rythmes (Lefebvre, 1992) insistant sur les cinq sens. «Parce que le rythme articule, entre autres, le temps, l'espace, l'individu, le corps, les pratiques et les sens, il représente pour le géographe un outil unique permettant d'analyser un lieu de façon complète et dynamique» (Girardot, 2007). Le rythme est tout à la fois rythme des corps, du langage, du social et du territoire, soit autant d'éléments à observer, à articuler voire à redéfinir ensemble de manière transdisciplinaire, «un assemblage de techniques», de «montages d'actes», de «sélections d'arrêts et de mouvements», d'«ensembles de formes de repos et d'action», qui déterminent «les manières de fluer, c'est-à-dire les variations d'intensité des interactions, d'un ensemble d'êtres humains» (Michon, 2007).

Recherche d'eurythmie. Au-delà de l'observation et de l'analyse, le rythme est une belle question politique qui s'inscrit dans une réflexion sur le développement durable. C'est un enjeu de «rythmopolitique» au sens de «gouvernement des rythmes» qui dépasse la «chronopolitique» ou «gouvernement des temps» (Inneraty, 2010). Il renvoie aux questions contemporaines sur le vivre-ensemble, sur les dangers de certains régimes dominants et les limites à ne pas franchir. L'approche nous oblige à questionner l'équilibre entre «ralentissement» (Sansot, 2000) et «accélération» (Williams, Srniceck, 2014), entre « planification» et «improvisation» (Soubeyran, 2015), «ordre» et « désordre», entre «liberté» et «contrainte». Le rythme renvoie également à la recherche de l'harmonie, à la quête de «l'eurythmie», cette « beauté harmonieuse résultant d'un agencement heureux et équilibré, de lignes, de formes, de gestes ou de sons» ou plus précisément de «bons rythmes qui magnifient ensemble, et les uns par les autres, les singuliers et les collectifs» (Michon 2007).

Le rythme comme clé de lecture des mobilités. En chercheur et en aventurier (Jankelevitch, 2017) oubliant les avertissements des chercheurs², les limites actuelles de la notion et son appropriation très récente en géographie ou en urbanisme, l'auteur (Drevon, 2018) propose de s'emparer de ce concept de «rythme», comme clé de lecture des mobilités avec l'ambition de participer à l'émergence d'une «rythmologie» (Wunenberger, 1993; Michon, 2013) des mobilités. Dans un glissement progressif du quantitatif au qualitatif, son approche dépasse la seule «mesure» du phénomène pour aborder la «forme» à travers les « configurations spatiotemporelles» et «l'expérience» à travers les rythmes «vécus». S'appuyant sur l'observation et l'analyse des pratiques spatiales des individus et des familles et de leur vie quotidienne, l'approche adoptée met en évidence les «contraintes» qui pèsent sur eux. Dans un cadre transfrontalier, elle permet d'identifier les «adaptations» (long terme), les « ajustements» (court terme), les arbitrages et autres «bricolages» (de Certeau, 1990) déployés à différentes

-

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> « Nous n'avons pas affaire à un savoir avec le rythme. Nous avons essentiellement affaire à travers le rythme avec notre ignorance» (Sauvanet, Wunenburger, 1996)

échelles spatio-temporelles en fonction de logiques parfois contradictoires d'optimisation des gains, d'accélération de carrière ou d'amélioration du bien-être dans le cadre de parcours de vie complexes. À partir de la «clé des rythmes», il est possible de repérer les planifications, improvisations, stratégies et tactiques déployées en fonction des principales ressources disponibles: temporelles, économiques et sociales. Au-delà des seules mobilités, ce tournant temporel et rythmique pose naturellement la question du buen vivir et des conditions d'une vie soutenable. « Sans rythme pas de vie » (Millet, 2001).

## Éléments bibliographiques

Aubert N. (2003), Le culte de l'urgence, Paris: Flammarion.

Bachelard G. (1950), La dialectique de la durée, Paris: PUF.

Bailly J.P., Heurgon E. (2001), *Nouveaux rythmes urbains: quels transports?* La Tourd'Aigues: Éditions de l'Aube.

Bailly J.C. (1981), Géographie du bien-être, Paris: Anthropos-Economica.

Barel Y. (1986), «Le social et ses territoires», in Brunet R., Auriac F. (éd.), *Espaces, jeux et enjeux*, Paris: Fayard-Diderot, p. 131-139.

Bauman Z. (2000), Liquid Modernity, Cambridge: Polity Press.

Beck U. (2001), La société du risque. Sur la voie d'une autre modernité, Traduction de Risikogesellschaft (1re éd. Suhrkamp Verlag, 1986), Paris: Aubier.

Benveniste E. (1974), Problèmes de linguistique générale, Paris: Gallimard.

Boulin J.Y., Mückenberger U. (2002), La ville à mille temps, La Tour-d'Aigues: Éditions de l'Aube.

Bureau J.L. (1992), «Géo-rythme: la transmutation des lieux », in Wunenberger J.J., Les rythmes, lectures et théories, Paris: L'Harmattan, p. 125.

Carlstein T., Parkes D., Thrift N. (1978), *Timing Space and Spacing Time*, Londres: Arnold. Cauvin C., Gwiazdzinski L. (2002), «Représenter l'espace, représenter le temps», in Boulin J.-Y., Dommergues P., Godard F., *La nouvelle aire du temps. Réflexions et expériences de politiques temporelles en France*, La Tour-d'Aigues: Éditions de l'Aube/DATAR, p. 63-91.

Certeau (de) M. (1990), *L'invention du quotidien*, T. 1. Arts de faire, Paris: Folio. Chesneaux J. (1996), Habiter le temps, Paris: Fayard.

Descola P. (2014), *La composition des mondes*, Paris: Flammarion. Dewey J. (1934), Art as experience. New York: The Berkeley publishing Group.

Drevon G., Gwiazdzinski L., Klein O. (dir.) (2016), *Chronotopies, Lecture et écriture des mondes en mouvement*, Grenoble: Elya Éditions, collection «L'innovation autrement».

Dos Santos L.A.P. (1931), *La Rythmanalyse*, Rio de Janeiro : Société de psychologie et de philosophie.

Gorz A. (1988), Métamorphoses du travail, quête du sens, Paris: Galilée.

Gwiazdzinski L. (2018), «Les métropoles à l'épreuve de la saturation. Pour une politique des rythmes», in Lageira J., LamarcheVadel G., *Appropriations créatives et critiques*, Sesto San Giovanni: Mimesis, p. 37-161.

Gwiazdzinski L. (2007), «Redistribution des cartes dans la ville malléable», *Espace, Population, Sociétés*, 3, p. 397-410.

Gwiazdzinski L. (2001), «Le temps a rendez-vous avec l'espace», in *Espaces, temps, modes de vie, nouvelles cohérences urbaines*, Fédération nationale des Agences d'urbanisme, p. 258-259.

Hägerstrand T. (1975), « Space, time and human conditions», in Karlqvist A., *Dynamic Allocation of Urban Space*, Farnborough: Saxon House.

Hoyaux A.F. (2010), «De la poïesis comme expression et construction des mondes», in Boissière A., Fabbri V., Volvey A., *Activité artistique et spatialité*, Paris: L'Harmattan.

Hall E.T. (1984), La danse de la vie. Temps culturels et temps vécus, Paris: Seuil.

Inneraty D. (2008), Le futur et ses ennemis, Paris: Flammarion.

Jankelevitch V. (2017), L'aventure, l'ennui, le sérieux, Paris: Flammarion.

Kaufmann V. (2008), *Les paradoxes de la mobilité*, Lausanne: Presses polytechniques et universitaires romandes.

Lefebvre H. (1992), *Éléments de rythmanalyse*, Paris: Syllepse. Lepetit B., Pumain D. (1993), Temporalités urbaines, Paris: Anthropos.

Lipovetsky G. (2004), *Les Temps hypermodernes*, Paris: Grasset. Lynch K. (1972), What time in this place?, Cambridge: MIT Press.

Maldiney H. (2007), «La rencontre et le lieu», in Younes C. (dir.), *Maldiney H., Philosophie, art et existence*. Paris: Cerf.

Mallet S. (2011), «Que deviennent les politiques temporelles?», *Urbanisme*, 376, janvier-février, p. 86-89.

Michon P. (2013), «Rythme, rythmanalyse, rythmologie: un essai d'état des lieux », Rhuthmos, 9 janvier 2013 [en ligne]. http://rhuthmos.eu/spip.php?article644

Michon P. (2007), Les Rythmes du politique. Démocratie et capitalisme mondialisé, Paris: Les Prairies ordinaires.

Millet B. (2003) (2nde éd., 2016, Rhuthmos), «L'homme dans la ville en continu», in Gwiazdzinski L., *La ville 24h/24*, La Tour-d'Aigues: Éditions de l'Aube, p. 83-91.

Pradel B. (2012), «L'urbanisme temporaire: signifier les "espaces-enjeux" pour réédifier la ville», Espaces de vie, espaces-enjeux : entre investissements ordinaires et mobilisations politiques, Rennes: Presses universitaires de Rennes, p. 245-256.

Rosa H. (2010), Accélération. Une critique sociale du temps, Paris: La Découverte.

Sansot P. (2000), Du bon usage de la lenteur, Paris: Payot.

Sheller M., Urry J. (2006), «The new mobilities paradigm», *Environment and Planning*, 38, p. 207-226.

Scheuerman W.E. (2004), *Liberal Democracy and the Social Acceleration of Time*, Baltimore: Johns Hopkins University Press.

Simmel G. (2013), Les grandes villes et la vie de l'esprit, Paris: Payot.

Soubeyran O. (2015), *Pensée aménagiste et improvisation*, Paris: Éditions des archives contemporaines.

Stock M. (2006), «L'hypothèse de l'habiter poly-topique: pratiquer les lieux géographiques dans les sociétés à individus mobiles», *EspacesTemps.net*, Travaux [en ligne]. https://www.espacestemps.net/articles/hypothese-habiter-polytopique

Urry J. (2005), Sociologie des mobilités, Paris: Armand Colin.

Viard J. (2002), Le sacre du temps libre: la société des 35 heures, La Tour-d'Aigues: Éditions de l'Aube.

Virilio P. (2010), Le Grand Accélérateur, Paris: Galilée.

Williams A., Srineck N. (2014), «Manifeste accélérationniste», Multitudes, 56, p. 23-35.

(\*) Luc Gwiazdzinski est géographe. Enseignant en aménagement et urbanisme à l'Université Joseph Fourier de Grenoble (IGA), il est responsable du Master Innovation et territoire et Président du Pôle des arts urbains. Chercheur au laboratoire Pacte (UMR 5194 CNRS) associé au MoTU (Université Biccoca et Politecnico de Milano) et à l'EREIST (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne), il oriente des enseignements et ses recherches sur les questions de mobilité, d'innovation métropolitaine et de chrono-urbanisme. Expert européen, il a dirigé de nombreux programmes de recherche, colloques internationaux, rapports, articles et ouvrages

sur ces questions : *Chronotopies*, 2017, Elya ; *L'hybridation des mondes*, 2016, Elya ; *Urbi et Orbi. Paris appartient à la ville et au monde*, 2010, L'Aube ; *Nuits d'Europe*, 2007, UTBM ; *Périphéries*, 2007, L'harmattan ; *La nuit dernière frontière de la ville*, 2005, l'Aube ; *Si la ville m'était contée*, 2005, Eyrolles ; *La nuit en questions* (dir.), 2005, l'Aube ; *La ville 24 heures /24*, 2003, L'Aube. Il a également dirigé une agence des temps et des mobilités, une agence de développement et une agence d'urbanisme et développement durable.

#### Citer l'article :

Gwiazdzinski L., 2019, « Tournant temporel et rythmique, de la géographie », In Drevon G., 2019, *Proposition pour une rythmologie de la mobilité et des sociétés contemporaines*, Alphil, PUS, Neuchâtel, pp.7-20

#### **Contact:**

lucmarcg@gmail.com